

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2015

La séance est ouverte à 18 H 30.

Absent excusé : Mr MARTIN-COCHER (procuration à Mme Noëlle VACHER)

Approbation du compte rendu de la dernière séance par le conseil municipal.

1 - FINANCES :

- Décision modificative pour opération d'ordre (délibération d'Octobre 2014) – Accord du conseil municipal.
- Taxe d'aménagement communale – Instauration d'une taxe à la construction. Après discussion le conseil décide de valider l'application d'une taxe au taux de 1%.
- Validation par le conseil municipal des demandes de subventions communales suivant la liste établie en commission
- Validation par le conseil municipal de la mise en place de règles d'attribution des subventions pour les années à venir.

2 - TRAVAUX - BATIMENT COMMUNAUX - CIMETIERE :

2.1 – BOUCHERIE :

Mr CADILLON fait part de l'avancement du dossier au conseil et attend une réponse de l'intéressé pour une éventuelle réouverture.

2.2 – PHARMACIE :

Monsieur le Maire expose au conseil la problématique de Mme NODIN pour la mise aux normes de ses locaux et expose une solution viable avec l'achat et la réalisation de divers travaux d'aménagement du Bâtiment « FRANCON RANCON ». Le conseil donne son accord de principe pour la poursuite du dossier dans ce sens.

2.3 – TRAVAUX MAIRIE :

Phase final – Réception des travaux lundi 2 Juin – Acceptation des avenants pour certains travaux.

3 - PERSONNEL :

Proposition d'élévation de grade pour l'adjoint administratif – Accord du conseil.

Embauche d'un saisonnier pour l'été sur une période de 2 semaines – Accord du conseil.

4 - COMMUNE NOUVELLE :

Monsieur le Maire propose son idée de rapprochement des 12 communes de l'intercommunalité pour former une commune nouvelle. Il soumet à l'assemblée cette option, qui évidemment devra être débattue, il espère que d'autres communes adopteront cette solution (cela restera un choix de chaque conseil municipal). Après débat, le conseil approuve la proposition de

Monsieur le Maire pour un rapprochement à 12 communes. Une commission de travail est créée pour ce projet « COMMUNE NOUVELLE ». Suite au vote la commission est composée de :

- Mr Le Maire – Elu d’office,
- Mme DARÇON Christine,
- Mr CARNEIRO Carlos,
- Mr CADILLON Roger.

5 - ASSAINISSEMENT :

La commission « Assainissement » a été reçue par Mr CHOPARD, directeur du site de CORICO, pour l’éclaircissement de divers points sur la Station d’Epuraton.

La Mairie est en attente du devis d’un bureau d’étude afin d’obtenir une étude du réseau d’assainissement.

6 - ECOLE:

Les projets de règlements, pour la garderie et le transport à la cantine, sont approuvés.

TAPS : Suite à une visite de sécurité, proposition d’un projet d’aménagement des locaux de l’école pour une meilleure logistique des TAPS. Une étude a été établie pour l’aménagement du 1^{er} étage ou du préau. Le coût des travaux est d’environ 80 000 € pour l’un comme pour l’autre. Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir la disposition actuelle des TAPS pour l’année 2015-2016 au vu du montant élevé des travaux.

Décision de clôturer le contrat pluriannuel - Accord du conseil.

7 - DIVERS :

- Transport à la demande : Prise de compétence de la Communauté de Communes du Haut-Beaujolais pour la gestion du transport à la demande – Accord sur la révision des statuts approuvé à l’unanimité.
- Course Cycliste du 29 août : Les demandes d’autorisation sont en cours de validation. L’association des Classes en 6 a rassemblé assez de bénévoles pour encadrer la manifestation.
- Bâtiment Perception : Monsieur le Maire expose l’intérêt porté par HBVS pour l’étude, la transformation du bâtiment pour un éventuel accueil de personnes âgées non médicalisé.

Questions diverses :

Mr JAFFRE expose divers points pour l’aménagement de la circulation à l’entrée du village.

La prochaine réunion est fixée au 3 juillet à 20 H.

La séance est levée à 21 H 45.

Le Secrétaire de Séance,
Michel JANDARD